



Date de génération de ce justificatif : 01/06/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## ACT II – Constitution de société

**Référence : L028637**

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 10 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SASU Dénomination : ACT II Siège : 12 Avenue Du Général De Gaulle, 56260 LARMOR-PLAGE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LORIENT Capital : trois mille euros (3.000,00 €) Objet : – Vente et pose de prothèses auditives, audioprothésiste, activité réglementé – Achat et revente de produits et accessoires. – Formation non diplômante dans le domaine de le prothèse auditive. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : Monsieur Mathieu Critot demeurant 3 Traourec 56520 GUIDEL

[Consulter cette annonce en ligne](#)